Complète le texte avec les mots suivants :

commerce, armées, routes, ponts, villes, provinces, ports.

Après sa conquête, la Gaule a été divisée en quatre **provinces**.
Les Romains ont construit ou agrandi de nombreuses **villes**.
Des **routes** ont permis d'aller d'un point à l'autre de l'Empire.
Des **ponts** et des **ports** ont facilité la progression des **armées** et ont permis au **commerce** de se développer.

Relie les étiquettes pour reformer les noms des quatre provinces romaines.

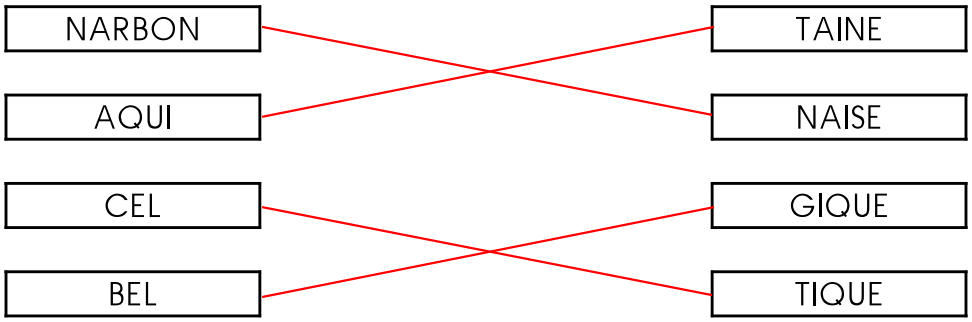

Lis ce texte et réponds aux questions en faisant une phrase.

On appellera les citoyens de la ville à voter et à exprimer leur vote par tablette. On placera près de la corbeille de vote trois citoyens romains qui ne sont pas de la ville, donc qui ne votent pas, et qui surveilleront le vote et dépouilleront le suffrage. Chacun d'eux prêtera serment de compter les votes honnêtement.

D'après une loi gallo-romaine, Ier siècle av. J.-C.

1. Quel droit des citoyens est reconnu dans ce texte ?

Les citoyens ont le droit de voter, donc de participer à la prise de décisions concernant leur ville.

2. Quels habitants de la ville n'ont pas le droit de voter ?

Les citoyens romains qui ne sont pas de la ville n'ont pas le droit de voter (ni les Gallo-Romains qui n'ont pas la citoyenneté romaine, ni les esclaves).

3. Souligne dans le texte les précautions qui sont prises pour assurer le bon déroulement des élections. Pourquoi ces précautions sont-elles nécessaires ?

Sans ces précautions, il pourrait y avoir des fraudes.

Exercices issus du *Cahier d'exercices, Histoire-Géographie CE2*, Hachette